Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260211-D06DFB_JA26-DE

Fougères

Direction des Finances et du Budget / JFM

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2026

(ordre du jour du 23 janvier 2026)

EXERCICE 2026 - VERSEMENTS D'ACOMPTES - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Rapporteur : Arnaud BRIDIER

Les aides financières attribuées en 2026 aux associations seront soumises au vote du Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.

Néanmoins et afin de faciliter la trésorerie de ces associations qui emploient du personnel, qui ont exprimé des besoins de trésorerie sur le premier trimestre ou qui bénéficient d'acomptes via leur convention, il vous est proposé, avec l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines et organisation des services de voter les acomptes suivants :

	Acompte 2026
COMITE DES FETES	9 600 €
COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL MUNICIPAL	8 712 €
LE JAZZ ET LA JAVA	7 500 €
MISSION LOCALE	5 000 €
FAMILLES ACTIVES AU CENTRE SOCIAL (3 ACOMPTES)	113 532 €
FAMILLES ACTIVES AU CENTRE SOCIAL (2 ACOMPTES) – CRECHE LES PETIT LUTINS	27 236 €
FAMILLES ACTIVES – LA RENCONTRE (3 ACOMPTES)	128 880 €
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE FOUGERES	600 000 €
VALDOCCO (3 ACOMPTES)	108 417 €
NICOLAS ET PIMPRENELLE (2 ACOMPTES)	24 138 €
TOTAL	**1 033 015 €**

Signé électroniquement par délégation par Louis FEUVRIER le 11/02/2026 11:43:33

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260211-D06DFB_JA26-DE

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Commune, Article 65748 ou 657363.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Mme BIARD, Mme D'ORSANNE et Mme LOOTEN ne participent pas au vote

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères



Signé électroniquement par : Louis FEUVRIER
Le 2026-02-11T11:43:35+01:00

Signé électroniquement par délégation par Louis FEUVRIER le 11/02/2026 11:43:33